



Participations Communautaires aux
activités du Territoire.
« Agriculture »

FORMULAIRE
DE DEMANDE 2022

AIDE FINANCIERE A L'INSTALLATION DES
AGRICULTEURS

Date de réception

...../...../2022

Nom et Prénom du demandeur : _____

Adresse du demandeur : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

SOLLICITE l'aide attribuée aux agriculteurs par Douarnenez Communauté lors de leur installation.

Avez-vous déjà fait une demande d'aide financière à la Communauté de Communes ? Oui Non
Si oui, à quand date votre dernière demande ? _____

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION

Adresse du siège de l'exploitation : _____

Statut juridique : Exploitation individuelle GAEC EARL SCEA

Noms des associés le cas échéant : _____

SAU : _____ ha ou _____ m² pour cultures sous abris

Cultures principales : _____ Quota laitier : _____ litres

Viande bovine (effectifs) : _____

Production porcine (effectifs déclarés / autorisés) : _____

Modèle de distribution : _____

Autres activités : _____

Renseignements et pièces à joindre :

- Lettre de demande au Président de Douarnenez Communauté
- Justificatif d'affiliation à la MSA
- Numéro SIRET : _____
- Numéro PACAGE : _____
- Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter
- Attestation des aides dites « de minimis » - ANNEXE 1
- Validation du Plan de Professionnalisation Personnalisé
- S'engager à réaliser un diagnostic agro-environnemental - ANNEXE 2
- 1 RIB

Dossier à déposer ou à envoyer à la Communauté de Communes :

Douarnenez Communauté
75, rue Ar Véret-CS 60007
29177 Douarnenez Cedex
Tel : 02 98 74 48 50 – Fax : 02 98 74 48 54
Site Internet : douarnenez-communaute.fr

Participation Communautaire
« Agriculture »

Objet

Aide financière à l'installation des agriculteurs sur le territoire du Pays de Douarnenez.

Bénéficiaires

Agriculteurs éligibles ou non aux aides de l'État.
Installés en individuel ou collectif sur le territoire du Pays de Douarnenez.
Dans le cas d'installation collective, l'aide est apportée à l'exploitation et non à chaque exploitant la composant.

Conditions

Conditions générales :

- Les aides ne peuvent être attribuées que dans la limite des crédits inscrits au budget communautaire ;
- Respecter le plafond individuel d'aide par exploitation (montant d'aide en subvention équivalente de 15 000 € maximum sur trois exercices fiscaux pour les

aides de minimis agricoles) sur la base des informations renseignées par le demandeur sur l'attestation jointe au présent formulaire en **ANNEXE 1** ;

- La demande doit être présentée dans les 24 mois qui suivent la date effective d'installation (Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter) ;
- Autorisation préfectoral d'autorisation d'exploiter obtenue par arrêté préfectoral ;
- Remise du numéro d'affiliation à la MSA et le numéro SIRET ;
- Siège social de l'exploitation sur le territoire intercommunal ;
- Accompagnement individuel des agriculteurs (réalisation d'un diagnostic agro-environnemental de l'exploitation). Pour ce faire, contacter l'EPAB en **ANNEXE 2** ;
- Valable uniquement lors de la 1^{ère} installation.

Montant de l'aide

Nature et plafond des dépenses subventionnables	Forfait
Aide financière à l'installation des agriculteurs.	2000 €

Modalités

Le formulaire, à retirer à l'accueil, ou sur le site internet de Douarnenez Communauté, doit être **DIRECTEMENT** envoyé ou déposé auprès du service économique de Douarnenez Communauté.

Je certifie que ces investissements n'ont pas déjà bénéficié d'une subvention de Douarnenez Communauté.

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions selon lesquelles toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande.

Je certifie sur l'honneur que cette demande d'aide à Douarnenez Communauté est la première que j'établis depuis mon installation.

Fait à :

le / / 2022

Signature

Coller ici vos références bancaires (RIB)

Réservé à l'administration

Date de la commission	
Montant proposé	
Date et décision du bureau	
Montant attribué	

Réservé à l'administration

Service comptabilité – Versements :

Date	Montant	n° bord/mandat